

CREATION DE LA DIRECTION CENTRALE DE LA FORMATION ET DU RECRUTEMENT



Bureau National du SCSI . 55 rue de Lyon. 75012 Paris - 01 44 67 83 30

JUIN 2016

A l'occasion de la cérémonie de sortie d'élèves gardiens de la paix, jeudi 2 juin 2016 à Oissel, le ministre de l'intérieur annonce la création d'une direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale.

Il plaide pour une approche globale de la formation et déclare que la nouvelle direction centrale du recrutement de la formation de la police "aura les moyens de piloter la formation de tous les agents de la police nationale. Elle exercera pleinement son autorité sur l'ensemble du réseau du recrutement et de la formation, y compris sur le ressort de la Préfecture de police, ainsi que sa tutelle sur l'ENSP".

LE PROJET EN 12 AXES :

- Une direction de la formation de la police nationale sera créée ;
- un comité de pilotage de la stratégie de formation, ouvert sur la société, sera mis en place ;
- des référentiels métiers permettant de construire la formation des gardiens de la paix seront définis ;
- l'ensemble des méthodes pédagogiques seront réévaluées et adaptées ;
- des compétences pédagogiques extérieures à la police nationale seront associées à la formation des policiers ;
- l'approche par les compétences sera renforcée ;
- des formations communes aux trois corps de la police nationale seront développées ;
- le recours à la e-formation sera optimisé ;
- la formation continue commencera dès le début de carrière des policiers, et pourra être rendue obligatoire pour mettre à jour les connaissances et compétences ;
- le système de rotation des formateurs sera évalué afin de garantir un lien étroit avec le terrain ;
- le tutorat, expérimenté en sécurité publique, pourra être systématisé ;
- les policiers de terrain seront mobilisés pour des missions de formation ponctuelles

Le SCSI-CFDT souhaite que cette création offre de véritables moyens à disposition de l'ensemble des fonctionnaires de police, tant pour la formation initiale que continue tenant compte des acquis de l'expérience.

Cette réforme doit être l'occasion de valoriser le parcours des formateurs et créer enfin, un site unique de formation digne de ce nom pour l'ensemble des cadres de la police nationale.

METTRE FIN AUX INJUSTICES, CONSTRUIRE L'AVENIR